



Communiqué de Presse

Résultats de surveillance de la qualité des eaux de baignade des plages du Royaume du Maroc

«Saison 2013-2014»

Dans le cadre du programme national de surveillance de la qualité des eaux de baignade, mené conjointement par le Ministère délégué auprès du Ministre de l'Energie et des Mines, de l'Eau et de l'Environnement chargé de l'Environnement et le Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, avec l'appui de la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement, il a été procédé à la préparation de l'état annuel de la saison 2013-2014 relatif à la qualité hygiénique des plages marocaines.

A l'occasion de chaque saison estivale, les résultats de ce programme font l'objet d'un rapport annuel sur la qualité des eaux des plages le long des côtes marocaines, publié et présenté à la presse et aux mass-médias lors d'une conférence de presse.

Ce rapport constitue un outil d'information du citoyen et des promoteurs touristiques sur la qualité des eaux de baignade. Sa diffusion constitue aussi une occasion pour évaluer les efforts consentis par tous les acteurs concernés, ainsi que les résultats atteints en matière d'amélioration de la salubrité de nos plages.

Le fruit de ce programme de surveillance, qui témoigne d'une volonté ferme d'élever toutes les plages vers les niveaux des standards internationaux, est à la base de l'octroi du label « Pavillon Bleu » aux plages les plus propres du Royaume. Cette labellisation n'aurait été possible sans l'engagement et les efforts persévérants de la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'Environnement, sous la présidence de **Son Altesse Royale la Princesse Lalla Hasna**, qui ne cesse d'œuvrer pour hisser les plages de notre pays aux standards internationaux.

A cet effet, une conférence de presse sera donnée le 11 juin 2014 à partir du 9h du matin au Centre d'Accueil et des Conférences des Travaux Publics – Hay Riad, Rabat. Cette conférence sera co-présidée par le Ministre délégué chargé du Transport, et la Ministre déléguée chargée de l'Environnement, en présence de représentants du secteur public et privé concernés, de la société civile et des différents organes de presse nationaux.